



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 novembre 2012  
Français  
Original : anglais

Soixante-septième session  
Point 111 c) de l'ordre du jour

## **Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements**

### **Rapport de la Cinquième Commission**

**Rapporteur** : M. Justin **Kisoka** (République-Unie de Tanzanie)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 21 septembre 2012, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-septième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements ».
2. À sa 13<sup>e</sup> séance, le 9 novembre 2012, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
  - a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendront vacants au Comité des placements du fait de l'expiration, le 31 décembre 2012, du mandat de deux de ses membres (A/67/103);
  - b) Note du Secrétaire général dans laquelle, conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Secrétaire général a proposé à l'Assemblée générale, après avoir pris l'avis du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, de confirmer le renouvellement, au Comité des placements, des mandats d'un membre ordinaire pour une durée de trois ans et d'un autre membre ordinaire pour une durée d'un an (A/C.5/67/6).
3. À la même séance, la Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer les renouvellements de M<sup>me</sup> Linah K. Mohohlo (Botswana) comme membre ordinaire du Comité des placements pour un mandat de trois ans courant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et de M. Emilio J. Cárdenas (Argentine), qui atteindrait le 31 décembre 2013 la limite des



15 années fixée pour la durée du mandat des membres du Comité, comme membre ordinaire du Comité pour un mandat d'un an courant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 (voir par. 5 ci-dessous).

4. À la même séance également, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de reconduire M. Ivan Pictet (Suisse) dans ses fonctions et de nommer M. Gumersindo Oliveros (Espagne) et M<sup>me</sup> Cecilia Reyes (Philippines) membres ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 (voir par. 6 ci-dessous).

### **Recommandations de la Cinquième Commission**

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de confirmer les renouvellements, par le Secrétaire général, de M<sup>me</sup> Linah K. Mohohlo (Botswana) comme membre ordinaire du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et de M. Emilio J. Cárdenas (Argentine) comme membre ordinaire du Comité pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

6. La Commission recommande également à l'Assemblée générale de reconduire M. Ivan Pictet (Suisse) dans ses fonctions et de nommer M. Gumersindo Oliveros (Espagne) et M<sup>me</sup> Cecilia Reyes (Philippines) membres ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an courant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.